

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2023 à 19 h, au centre municipal, 1147, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon.

Un avis de convocation fut dûment signifié à tous les membres du conseil, le tout suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sont présents :

M. Olivier Dumais, maire  
M. Germain Couture, conseiller au siège n° 1  
M. Renaud Labonté, conseiller au siège n° 2  
M. Dave Bolduc, conseiller au siège n° 3  
Mme Stéphanie Martel, conseillère au siège n° 4  
Mme Anick Campeau, conseillère au siège n° 6  
Mme Caroline Fournier, conseillère au siège n° 5

L'assemblée formant QUORUM sous la présidence de monsieur Olivier Dumais, maire.

Assistent à la séance M. Éric Boisvert, directeur général et greffier-trésorier.

**Point n° 2**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur Dave Bolduc  
Appuyée par madame Caroline Fournier  
Il est résolu

**301-23**

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024;
- 4.- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;
- 5.- Période de questions;
- 6.- Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 3**

**Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024**

Sur la proposition de madame Stéphanie Martel  
Appuyée par monsieur Germain Couture  
Il est résolu

**302-23**

D'adopter les prévisions budgétaires prévoyant des dépenses de 12 955 377 \$ pour l'exercice financier 2023, telles que présentées sur le formulaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 4**

**Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026**

---

**303-23**

Sur la proposition de monsieur Renaud Labonté  
Appuyée par madame Anick Campeau  
Il est résolu

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, tel qu'il est déposé.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 5**

**Période de questions**

Quelques personnes assistent à la séance. Aucune question n'est soulevée.

**Point n° 6**

**Levée de la séance**

**304-23**

Sur la proposition de monsieur Germain Couture  
Appuyée par monsieur Dave Bolduc  
Il est résolu

À 19 h 05 de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

---

Éric Boisvert, directeur général  
et greffier-trésorier

Je, Olivier Dumais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

---

Olivier Dumais, maire